

# Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

## Cas du Maroc



En collaboration avec

# Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

AUTEURS

**LAILA FATHI**  
**FARID EL ASRI**

## Pour citer ce rapport

**FATHI, Laila et EL ASRI, Farid.** Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone : Cas du Maroc, *Social Science Forum*, 2021.

©Tous droits réservés

Avec le soutien financier de :



# Sommaire

RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	5
INTRODUCTION .....	6
<b>1. Le Maroc et les risques de l'extrémisme violent.....</b>	<b>9</b>
A. Confluences du politique et de l'islam(s) au Maroc .....	9
B. Un extrémisme à visage complexe .....	10
C. La mobilité comme structure de transmission d'une idéologie religieuse subversive .....	10
D. Les manifestations sociales de l'extrémisme .....	11
<b>2. L'approche marocaine de l'État de droit dans la lutte contre l'extrémisme : une stratégie intégrée .....</b>	<b>15</b>
A. Niveau primaire .....	17
B. Niveau secondaire .....	20
C. Niveau tertiaire .....	21
<b>3. Utilisation des médias et réseaux en ligne .....</b>	<b>25</b>
<b>4. Programmes hors-dispositif étatique .....</b>	<b>26</b>
A. Investissement limité de la société civile à travers la collaboration internationale .....	26
B. Insertion des dispositifs dans une dynamique régionale ? .....	27
C. Enjeux et défis particuliers .....	28
<b>5. Conclusion ouverte : axes de réflexions .....</b>	<b>30</b>
Bibliographie.....	33
Sources médiatiques .....	34

# TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

<b>AMAPPE</b>	Association marocaine d'appui à la promotion de la petite entreprise
<b>AMFFF</b>	Afghanistan Mujahideen Freedom Fighters Front
<b>AQMI</b>	Al-Qaïda au Maghreb islamique
<b>BCIJ</b>	Bureau central d'investigation judiciaire du Maroc
<b>CNDH</b>	Conseil national des droits de l'Homme
<b>CT</b>	Contre-terrorisme
<b>CVE</b>	Countering Violent Extremism - Lutte contre l'extrémisme violent
<b>DAESH</b>	Acronyme de l'arabe signifiant « État islamique en Irak et au Levant »
<b>DGAPR</b>	Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
<b>EI</b>	État islamique
<b>FTF's</b>	Foreign Terrorist Fighters
<b>GCCS</b>	Global Center on Cooperative Security
<b>GCTF</b>	The Global Counterterrorism Forum
<b>GICM</b>	Groupe islamique combattant marocain
<b>IER</b>	Instance équité et réconciliation
<b>INDH</b>	Initiative nationale pour le développement humain (INDH)
<b>MENA</b>	Middle East and North Africa - Moyen-Orient et Afrique du Nord
<b>MFF</b>	Moroccan foreign fighters - Combattants étrangers marocains
<b>MRE</b>	Marocains résidant à l'étranger
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONERDH</b>	Observatoire du Nord des droits de l'Homme (Maroc)
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PVE</b>	Preventing violent extremism - Prévention de l'extrémisme violent
<b>SFCG</b>	Search for Common Ground
<b>TVE</b>	Transformation de l'extrémisme violent
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UN</b>	United Nations - Nations Unies
<b>UNICRI</b>	Institut Inter-régional de Recherche des Nations Unies sur la Criminalité
<b>UNOCT</b>	United Nations Office of Counter-Terrorism

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport contribue à dresser un état des lieux de la stratégie nationale marocaine pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il consiste également à mettre en avant des pistes d'actions et de réflexions sur les dispositifs de prévention et leur système de mise en œuvre. Ce travail prend appui sur les initiatives institutionnelles et met en perspectives les principaux outils, programmes et démarches d'intervention sur les champs de la prévention de l'extrémisme violent.

Ce rapport porte en particulier sur l'étude des programmes institutionnels mis en œuvre depuis 2004. L'analyse présente les différents outils et programmes déployés par le Royaume du Maroc dans le cadre de sa stratégie de prévention et les démarches d'intervention institutionnelles en la matière.

Nous partons du postulat que les notions de « prévention à la violence », de « sortie de la violence », voire de non-violence, n'ont pas pu bénéficier des mêmes privilèges scientifiques que l'éclairage portant sur les logiques de basculement dans la violence et sur l'extrémisme. En effet, malgré une littérature de plus en plus riche, incluant des productions ou des témoignages endogènes importants, les conclusions rendues restent attachées à des contextes particuliers. Elles ne permettent pas d'identifier de manière empirique les liens de causalité entre les moyens déployés et les résultats obtenus.

# INTRODUCTION

L'approche nationale marocaine de prévention contre l'extrémisme décrit une politique alliant les champs religieux, éducatif, social et sécuritaire. Sur le plan géopolitique, le Maroc plaide pour une approche intégrant la diplomatie religieuse et l'approche sécuritaire. Par sa position géographique, le Maroc doit en effet composer avec la nature spatioculturelle du religieux associé à son histoire politique et à celle des États voisins. Situé aux portes de l'Europe, le Maroc est également exposé à l'instabilité des zones sahéniennes où se concentrent des mouvements armés composés de combattants hypermilitarisés et politisés. Il en résulte une dense circulation des croyances, des idéologies et d'imaginaires promouvant des formes d'extrémismes violents. Les croyances et idéologies portées par cette circulation produisent à leur tour un référentiel cognitif du religieux. Sur le plan politique, le Maroc a initié un mouvement de démocratisation à partir de 2004 visant à établir des partenariats équilibrés avec ses pays voisins, mais aussi à l'élévation institutionnelle vers l'État de droit. L'approche marocaine a en effet pris ses marques à la suite des attaques terroristes de l'Hôtel Irfi et de Casablanca, en 2003. Les explosions perpétrées ont en effet frappé le pays de plein fouet et traumatisé la population de la marque de l'extrémisme violent<sup>1</sup>. Comme à la suite de ces attentats, le Maroc a réagi afin de contrer d'éventuelles nouvelles attaques en renforçant son dispositif sécuritaire. Néanmoins, le départ de nombreux Marocains pour rejoindre l'autoproclamé Califat du groupe Daesh dans les territoires syriens, entre 2013 et 2017, a soulevé d'importantes questions sur le rôle de l'État dans la prévention de l'extrémisme de cette nature<sup>2</sup>.

Caractérisée par le dialogue avec ses partenaires voisins, notamment avec les pays de la région du Sahel (Sénégal, Mali, Mauritanie) et du Maghreb (Libye, Tunisie, Égypte, etc.), l'approche marocaine face à l'extrémisme violent reste aussi préoccupée par la nécessité de garantir la continuité de ses efforts de modernisation.

---

<sup>1</sup> Fahd Iraqi, Ce jour-là à : les attentats du 16 mai 2003, les attentats de Casablanca, Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/559935/politique/ce-jour-la-16-mai-2003-les-attentats-de-casablanca/>.

Pour une étude exhaustive, voir aussi Hicham Houdayfa (2017), L'extrémisme religieux : enquêtes sur le radicalisme au Maroc.

<sup>2</sup> Selon les chiffres officiels publiés dans la presse par le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), en 2015, le nombre de Marocains qui auraient voyagé en Syrie et en Irak, entre 2013 et 2017, afin de rejoindre des groupes armés terroristes est estimé entre 1355 et 1600. De ces individus, on apprend que 260 auraient depuis été arrêtés et que près de 280 femmes et 309 enfants se trouvent toujours dans les zones de tension Fatima Zohra Bouaziz/EFE. « Plus de 1100 Djihadistes marocains et leurs familles attendent leur rapatriement de Syrie. » Atalayar. <https://atalayar.com/fr/content/plus-de-1-100-djihadistes-marocains-et-leurs-familles-attendent-leur-rapatriement-de-syrie>.

Au cœur de cette entreprise, une singularité se dégage à travers le déploiement de dispositifs puisant dans l'héritage socioculturel du pays et du continent africain. L'institution religieuse officielle cadre en effet les discours religieux par un maillage dense d'initiatives institutionnelles et de promotion du dialogue interculturel.

Enfin, sur le plan institutionnel, l'orientation de la stratégie nationale de lutte contre la violence s'illustre par les multiples discours officiels du Chef de l'État, le roi Mohammed VI. Celui-ci s'exprime en tant que représentant de la commanderie des croyants (Mouassassat Imarat al Mmou'minine). Au lendemain des attentats de 2003, la monarchie a voulu assurer, selon l'expression de Youssef Belal, la « sécurité spirituelle » des Marocains<sup>3</sup>. Une religiosité made in Morocco prend ainsi forme de façon explicite par l'institutionnalisation de la chefferie religieuse. Pour ce faire, l'État va miser sur la prise en charge du champ religieux et de sa gestion, depuis la formation des cadres jusqu'à la dispense des liturgies au sein de la mosquée et dans le renforcement du cadre sécuritaire ciblant la promotion de la violence et de l'extrémisme religieux au travers de discours ou de passage à l'acte.

À l'échelle du pouvoir, la stratégie déployée vise à réconcilier la symbolique religieuse de la monarchie marocaine avec l'existence d'un espace profane. Ainsi, l'intervention royale a donné une portée institutionnelle à la question religieuse en liant la question du terrorisme et de l'extrémisme violent à des enjeux et opportunités politiques. Dans son analyse des mouvements religieux au Maroc, Mohammed Tozy (2009) explique que le contrôle des groupes religieux par le pouvoir central à travers leur déclinaison politique caractérise les « situations de mouvements protestataires générationnels »<sup>4</sup>, une pratique d'utilisation du symbole qui remonte au règne de Hassan II. En effet, dans les années 70, le Maroc avait déjà développé une politique de déconstruction visant tant les discours de prédication que les argumentaires religieux enseignés et sur la base desquels se propagent certaines interprétations de l'Islam. Sous le règne de Mohammed VI, le recours à la symbolique religieuse appuie la mise en œuvre de réformes progressistes<sup>5</sup>. C'est ainsi que cette dimension religieuse du pouvoir est utilisée pour répondre aux revendications de la société civile, notamment à travers la Réforme du code de la famille (en 2004), la création de l'Instance équité et réconciliation (en 2004) et de l'Initiative du développement humain (en 2005).

Ainsi, le pays s'est engagé à contenir, en amont, les problématiques socio-économiques sur lesquelles sont identifiés les risques de radicalisation vers l'extrémisme. Cette approche

---

<sup>3</sup> Belal, Youssef (2012), *Le Cheikh et le Calife*, édition Tarik, p. 202.

<sup>4</sup> Tozy, Mohammed (2009). L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 16(1), 63-81.

<sup>5</sup> Hibou, Béatrice (2014). Le mouvement du 20 février, le Makhzen et l'antipolitique. L'impensée des réformes au Maroc.

<http://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01024402>.

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RIPC\\_161\\_0063](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RIPC_161_0063).



mise sur le moyen long terme et est axée sur les droits humains les plus fondamentaux, à l'instar de la récente proposition de couverture sociale généralisée et d'une protection sociale mise en œuvre à l'horizon 2015<sup>6</sup>. Cette démarche touche potentiellement neuf millions de personnes et vise indirectement à rétablir une relation de confiance avec les citoyens et, notamment, ceux situés aux franges les plus périphériques de la société. Cette approche n'est pas nouvelle.

Le Maroc compte parmi les pays de la région ayant élaboré une stratégie multidimensionnelle de lutte contre le terrorisme, incluant la prévention contre l'extrémisme violent comme étant l'un des fondements de sa stratégie sécuritaire. Le gouvernement marocain a adopté un certain nombre de politiques de lutte antiterroriste, y compris un volet préventif et un volet répressif fonctionnant de manière complémentaire. Cette approche se veut être le témoin d'une stratégie multidimensionnelle et intégrée qui repose sur trois vecteurs clés :

- 1) renforcer la « gouvernance sécuritaire » ;
- 2) lutter contre la « pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités » ;
- 3) promouvoir les « valeurs religieuses de tolérance, de modération et de coexistence pacifique »<sup>7</sup>.

Le présent rapport a d'abord pour objet de réaliser un état des lieux et des enjeux des dispositifs de prévention dans différents pays francophones et d'identifier des pratiques prometteuses et des leçons apprises avant de pouvoir présenter des conclusions et des pistes de recommandations susceptibles de concourir à l'établissement de recommandations définitives partagées. Une partie de ce rapport est consacrée à la présentation du contexte social et politique dans lequel l'extrémisme violent a émergé. Eu égard à l'importance de la sensibilisation et de la participation de la société civile dans les programmes de prévention, ce rapport présente les plateformes d'échanges, réseaux et initiatives communautaires qui contribuent à valoriser la réponse publique pour prévenir la radicalisation.

---

<sup>6</sup> Maroc : La couverture sociale généralisée mise en œuvre, Le point Afrique, 16 avril 2021, [https://www.lepoint.fr/afrique/maroc-la-couverture-sociale-generalisee-mise-en-oeuvre-16-04-2021-2422512\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/maroc-la-couverture-sociale-generalisee-mise-en-oeuvre-16-04-2021-2422512_3826.php).

<sup>7</sup> Cf. El Ouazzani, A. et Melouk, M. (2014), Chapitre 6. Prolégomènes à la question de l'éducation à la diversité religieuse au Maroc. Dans : Conseil de l'Europe, éd. Éducation et diversité religieuse en Méditerranée occidentale (p. 153-180). Strasbourg, France : Conseil de l'Europe. <https://doi.org/10.3917/europ.coll.2014.02.0153>".



# Le Maroc et les risques de l'extrémisme violent

Cette section se concentre en partie sur la présentation du contexte sociopolitique dans lequel des groupes contestataires adoptant une identité religieuse ont émergé au Maroc. Sans toutefois entreprendre une cartographie des tendances exhaustives du basculement de discours religieux à vocation violente vers un passage à l'extrémisme violent au Maroc, cette section est pertinente pour comprendre comment un discours des groupes radicaux violents qui a émergé et s'est intégré dans un agenda politique peut constituer une menace pour les sociétés.

## A. Confluences du politique et de l'islam(s) au Maroc

Le paysage de l'islam marocain interpelle par sa diversité religieuse intramusulmane et par une vision particulière de l'État de droit axée sur un équilibre de pouvoir. La réalité d'un islam ouvert sur l'Afrique subsaharienne a contribué à la capillarisation du religieux en mouvements pluriséculaires.

L'intervention politique dans la construction du discours religieux au sein de pratiques sociales questionne, sur le terrain, les frontières entendues entre le politique et le religieux. Dans le cas marocain, le discours religieux se distingue par son charisme héréditaire et la mise en avant politique d'une identité religieuse sise sur une école doctrinale, juridique et mystique très précise au Maroc. Trois référentiels, qui fondent le ciment de l'islam marocain officiel, fixent l'islamité en vigueur et posent, de fait, un cadre au sein duquel doivent coexister des référentiels islamiques aux provenances multiples.

L'émergence du discours religieux dans un espace politique s'appuie en effet sur le pouvoir monarchique en tant que représentant de l'autorité religieuse centrale. Au-delà de la pure représentation, le statut religieux du roi commandeur des croyants (Amir al-Mu'minin) couvre du sceau officiel l'unicité religieuse du royaume. Face à la compétition pour une légitimité religieuse par des groupes religieux alternatifs, la mise en avant d'un islam officiel vise à contrer les effets de l'«individualisation» de la croyance en des pratiques marginales (Gauchet, 2002). L'uniformisation des rituels religieux se dessine, notamment, à travers l'enseignement dans les universités et les facultés islamiques, lieux

chargés symboliquement d'un fort capital d'autorité et de légitimité religieuses, où des étudiants affluent pour y obtenir des Ijazah (autorisation d'enseigner une matière spécifique).

La «co-inclusion» des pratiques religieuses de l'islam «marocain» avec d'autres héritages ou pratiques musulmanes ne rencontre pas nécessairement de difficulté sur les terrains, notamment, lorsque ces héritages et traditions de l'ailleurs font écho aux spécificités de la culture marocaine. Il y a donc, de façon subreptice, une lente «recomposition» (Hervieu-Léger, 1993) de la spiritualité à travers la mobilité humaine et la présence nouvelle, qui mobilise des capitaux socioculturels transmis dans la collectivité et appropriés par l'individu et qui fait percoler ses pratiques dans la société d'installation.

Le contexte d'insécurité inhérent à la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme implique que l'État puisse étendre ses attributions de façon à répondre aux demandes de protection. L'extension de l'ordre public dans le champ social et culturel n'est pas sans incidence sur la configuration de l'État. Dans le cas du Maroc et des mesures de prévention, le rapport à l'État de droit passe nécessairement par le recours au symbole afin de renforcer le consensus social autour de la lutte contre l'extrémisme.

## B. Un extrémisme à visage complexe

De nombreuses interprétations ont été mises en avant afin d'expliquer les manifestations de l'extrémisme religieux au Maroc. Bien qu'il demeure difficile de se référer explicitement à l'existence d'une relation causale entre le radicalisme islamique et le terrorisme, les études

---

<sup>8</sup> Voir en particulier Houdeyfa, Hicham (2017). L'extrémisme religieux : enquêtes sur le radicalisme au Maroc ; Botha, A (Anneli). 2008. Terrorism in the Maghreb: The Transnationalization of Domestic Terrorism. Pretoria:

menées sur la question de la radicalité au Maroc retiennent, en effet, que le passage à l'extrémisme violent résulte d'une combinaison de formations politiques religieuses dites «radicales» selon une volonté d'opposition au système dominant et «d'expériences d'immersions» au travers desquels un individu confirme son engagement.<sup>8</sup> C'est notamment le cas des partisans au groupe de Al Adl wal ihsan. L'adhérence à cette mouvance radicale leur permet de rationaliser leur marginalité idéologique dans l'opposition. Ainsi, l'adhérence aux discours portée par al Adl wal ihsan leur permet de contester l'hégémonie du pouvoir central et le système qu'ils considèrent comme illégitime. Il est néanmoins bon de souligner que cette démarche ne s'inscrit pas dans le but de l'exclusion totale, au contraire, les adhérents à ces groupes visent à s'engager politiquement.

## C. La mobilité comme structure de transmission d'une idéologie religieuse subversive

Les Marocaines et Marocains sont notamment présents dans les camps Afghan. C'est ainsi que le Groupe islamique combattant marocain (GICM) a émergé sous la probable impulsion du franco-marocain Abdelkrim Mejjati. Le porte-parole du gouvernement, Mustapha Khalfi, rapportait que la majeure partie (80 %) des recrutements de Marocains pour le front syrien se passait sur les réseaux sociaux et, notamment, par l'interface de Facebook et de Twitter.

S'agissant de départs pour la Syrie, on retrouve des Marocains engagés dans la lutte pour faire basculer le régime syrien avant l'annonce du califat autoproclamé en 2014. Le visage d'Abdelaziz Mehdali (né en 1986), marchand

Iss, Bartolucci, Valentina (2010). Analysing Elite Discourse on Terrorism and Its Implications: The Case of Morocco, Critical Studies on Terrorism, 3(1), 119-135.

ambulant du quartier Louta à Fnideq, est l'un des plus significatifs. Baptisé Oussama Al-Maghribi, il est considéré comme un des pionniers des départs pour le front syrien en faveur de Daesh.

L'engagement des Marocains en Syrie est marqué par le fait que peu de nouvelles recrues marocaines peuvent se targuer de faire partie du sérail décisionnel du mouvement. Les Marocains ne sont représentés ni dans le conseil militaire de Daesh, ni au sein de leur assemblée consultative (Majlis Achoura) et ni dans les conseils théologiques et de la commanderie<sup>9</sup>. Toutefois, on en retrouve dans des postes militaires, voire dans l'exécution de jugements, mais avec des restrictions de pouvoir et d'envergure. En effet, l'absence de postes à responsabilité, d'avantages de diverses natures et, notamment, de butins, accroît pour beaucoup un sentiment de déception. Ces retours passent systématiquement par la case prison et où de nombreux détenus s'inscrivent dans les programmes de réhabilitation et de résilience offerts par la DGAPR. Ces programmes concernent principalement les hommes, car les femmes sont très peu nombreuses au retour et la majeure partie est amnistiée à leur retour.

Parmi les effets de la mondialisation, retenons que, depuis les années 1980, on assiste à une augmentation du nombre de départs pour des raisons humanitaires ou pour des idéaux de combats politico-religieux vers des destinations de conflits éloignées des contextes maghrébins et, notamment, vers les hauteurs afghanes. Les manifestations internationales de l'extrémisme violent doivent également être placées dans un contexte de circulation et de phénomène migratoire. Elles se traduisent par une prise de conscience des réalités en mouvement dans le monde musulman (Révolution iranienne, bombardement de la Libye par les É.-U., guerre

soviétique en Afghanistan et conflit bosniaque, etc.). La perturbation des contextes marocains passe aussi par les ancrages de migrants, de réfugiés et les retours d'extrémistes violents et leur entourage au Maroc. N'ayant pas toujours subséquemment prévu les modes d'installation de ces populations, venues notamment complexifier les dynamiques intrinsèques de la religiosité locale, ces nouvelles présences et retours questionnent aussi bien les instances religieuses que les lieux de productions de savoirs religieux. Ces arrivées de pratiques, de perceptions et de ritualités religieuses de l'ailleurs sont supposées être amenées, de fait, à faire résonance ou dissonance avec l'islam marocain. Le croisement des pratiques religieuses de l'islam marocain avec celui d'autres héritages ne rencontre pas nécessairement de difficulté sur les terrains, notamment lorsque ces héritages et traditions de l'ailleurs font échos aux spécificités de l'islam marocain.

## D. Les manifestations sociales de l'extrémisme

Les manifestations sociales de la radicalisation apparaissent à partir d'une logique de construction identitaire d'individus dé-socialisés et en rupture<sup>10</sup>. Les enquêtes terrain menées au Maroc mettent en avant la quête de sens comme enjeu central à la diversité des trajectoires de la radicalisation<sup>11</sup>. Dans une étude publiée en 2014, l'Observatoire du Nord pour les droits de l'Homme a mis en avant que les deux tiers des Marocains ayant rejoint les combattants extrémistes étaient âgés de moins de 25 ans<sup>12</sup>. Bien que la corrélation entre la pauvreté et la radicalisation soit démentie

<sup>9</sup> Stitou Imad et Guguen, Christophe (2015), Enquête. Quelles Menaces sur le Maroc, Le Desk, 22 novembre, <https://www.courrierinternational.com/article/enquete-au-maroc-la-menace-de-letat-islamique> (dernier accès, avril 2021).

<sup>10</sup> Voir également El Barakah, Tarik (2014), Report : Why Do Moroccans Join The Islamic State? Morocco World News, 27 novembre 2014, <https://www.morocoworldnews.com/2014/11/145284/report-why-do-moroccans-join-the-islamic-state> (dernier accès, avril 2021).

<sup>11</sup> Lamliil, Nadia (2015), Sur les Traces des Jihadistes, décembre, <http://www.jeuneafrique.com/mag/282368/politique/maroc-de-tanger-a-ceuta-traces-jihadistes/>.

<sup>12</sup> Les résultats de cette étude ont notamment dressé un portrait démographique des extrémistes dans le Nord du Maroc, évaluant que près de 40 % des extrémistes avaient moins de 25 ans. Observatoire des droits de l'Homme du Nord, Étude du terrorisme et de l'extrémisme, les causes de morts des Marocains combattants aux côtés des troupes de Daesh, Rapport 2016.

par plusieurs travaux, il convient de souligner que la condition de précarité peut constituer un facteur déterminant vers la marginalisation sociale<sup>13</sup>. La rhétorique extrémiste n'a pas hésité à intégrer ces environnements et à exploiter ce terrain afin de recruter un nombre important de jeunes Marocains issus de classes sociales les plus basses. En effet, de nombreux prêcheurs diffusaient un discours extrémiste violent dans des mosquées clandestines. Les témoignages recueillis sur le terrain menés autour de ce phénomène ont démontré que beaucoup de recrues considèrent que les groupes extrémistes violents leur permettaient d'émigrer hors du Maroc, là où les frontières européennes leur étaient de plus en plus fermées. Ainsi, pour beaucoup, le départ dans des camps était motivé par une volonté d'alternative face à un système qui leur était clos.

Sur la question des « profils » sociaux observables, retenons la dimension « genre ». Bien que des chiffres récents restent inaccessibles, on estime en effet que les femmes marocaines qui ont adhéré à Daesh représentent jusqu'à 10 et 15 % du total des contingents de combattants de Daesh<sup>14</sup>. Les profils des femmes qui adhèrent à l'extrémisme violent varient, car la radicalisation est enracinée dans différents facteurs et contextes. Les identités sociales formées par ces expériences peuvent être canalisées par des groupes extrémistes violents et utilisées comme moyen pour développer une narration spécifique du recrutement. Les expériences de femmes extrémistes violentes ne peuvent toutefois pas être considérées seulement sous l'angle de la victime sociale ou de la manipulation. En effet, les femmes peuvent jouer un rôle de catalyseur de l'extrémisme violent de premier plan.

---

<sup>13</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2017), Bureau de RabaJeunesse et extrémisme violent, Atelier de réflexion du Système des Nations unies et ses Partenaires au Maroc.

<sup>14</sup> Hilary Matfess and Warner Jason, Exploding Stereotypes: The Unexpected Operations and Demographic Characteristics of Boko Haram's Suicide Bombers, Combatting Terrorism Center, August (2017): <https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2017/08/Exploding-Stereotypes-1.pdf>.

La rhétorique construit, notamment, des récits de victimisation autour de l'idée que les femmes sont la principale cible de la corruption et de la déviance morale, ce qui trouve une résonance particulière chez les femmes qui se sentent vulnérables et marginalisées sur le plan socio-économique<sup>15</sup>. Les récits de femmes radicalisées révèlent que la radicalisation est une forme d'orientation élaborée à partir d'une vision des musulmans en tant que victimes de l'oppression occidentale et de la recherche d'un rôle et d'une activité forte dans leur propre vie. L'appartenance à des groupes extrémistes violents offre souvent aux femmes un statut social supérieur à ce qu'elles vivent dans leurs propres communautés, alors centrées sur la construction d'une société idéale.<sup>16</sup> Cela contraste nettement avec la dévaluation et la marginalisation auxquelles de nombreuses femmes vulnérables sont confrontées dans leurs propres familles et communautés. Ces expériences ont notamment été observées lors d'une étude sur un échantillon de femmes condamnées pour extrémisme violent menée en 2017, dans le cadre d'un projet de recherche sur l'engagement des femmes dans la mouvance extrémiste menée par Search for Common Ground dans la région de Rabat-Salé. Les témoignages recueillis mettaient notamment en avant des environnements familiaux tendus. Tel que l'exprime une des jeunes femmes interviewées : « Mon divorce m'a mise en situation d'isolation par rapport à ma famille [...] j'étais considérée comme un échec, une honte, ma situation matrimoniale a rapidement résulté dans des abus »<sup>17</sup>. Plus loin, elle continue et explique que : « C'est ma sœur qui m'a alors conseillé de quitter la maison. Son mari était impliqué dans les groupes extrémistes et il a organisé ma sortie pour rejoindre le Califat en Syrie.

<sup>15</sup> Bouzar, Dounia (2020), Quelles spécificités dans l'engagement djihadistes féminin, Afrique(s) en mouvement, n° 2, avril, 43.

<sup>16</sup> Patel, Sofia (2017), The Sultanate of Women: Exploring female roles in perpetrating and preventing violent extremism, Australian Strategic Policy Institute, February.

<sup>17</sup> Search For Common Ground, Women and Violent extremism: testimonies from Morocco, 2016.

C'était pour moi comme une manière de me reconstruire.»<sup>18</sup>.

Ici, c'est la quête d'une dignité perdue qui est au cœur du recrutement extrémiste. L'acquisition d'un statut légitime au regard de la société qui ne semble être possible que par l'engagement dans les groupes terroristes. Bouzar souligne la dimension relationnelle du processus de radicalisation à travers « un sentiment de fusion ». La reconstruction du statut social devient en effet possible à travers la substitution de l'identité du groupe à l'identité individuelle.<sup>19</sup>

Le point de bascule dans l'extrémisme violent et le recrutement des femmes dans ces groupes peut être retracé par le relationnel. Au Maroc, le rôle joué par des parents proches, tels que les frères, les maris et les amies, joue un rôle clé dans la définition des rôles et dans la construction d'une identité féminine issue de la pensée extrémiste violente. La propagande extrémiste violente construit des images de femmes dans un idéal romantique où elles sont pures et innocentes, protégées par des hommes pieux et virils. De nombreuses études ont établi que le processus de recrutement et la diffusion d'une propagande extrémiste violente semblent se produire principalement au niveau individuel (Rezrazi, 2014).<sup>20</sup> Les liens de la vie virtuelle et réelle forment la base d'un sentiment de communauté et de lien. Cette perception d'appartenance à un groupe facilite le transfert d'informations et le contact par lequel le discours atteint les individus les plus vulnérables.

Depuis les années 1980, on observe un mouvement de départs de Marocains vers les zones de conflits, initialement motivés de porter une assistance humanitaire ou pour des idéaux de combats politico-religieux.

Les Marocains se sont distingués sur place en développant un collectif d'engagés Marocains en Afghanistan. C'est ainsi que le Groupe islamique combattant marocain (GICM) a émergé sous la probable impulsion du Franco-marocain, Abdelkrim Mejjati. Par la suite, le déclenchement de la guerre en Syrie a eu un effet important sur l'adhérence du discours radical chez certains individus. En effet, la mobilisation au soutien des milices lors de la guerre syrienne a offert un terrain fertile à la rhétorique d'aliénation du monde occidental et en attirant des combattants du monde entier, y compris en provenance du Maroc (Masbah, 2015).

Le basculement de la sensibilisation à la cause et du suivi par un déplacement physique se passe en général par la route classique d'un départ pour Istanbul en partance depuis l'aéroport international de Casablanca. Une fois sur place, un bus est emprunté vers Gaziantep dans le Sud afin de rejoindre Jarablus, à la frontière syrienne. La surveillance renforcée et l'implication de troupes marocaines dans la coalition anti-Daesh vont forcer des trajectoires nouvelles et, notamment, plutôt par un plus long passage de la traversée du Maghreb.

---

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Bouzar, D. (2020), Quelles spécificités dans l'engagement djihadistes féminin, Afrique(s) en mouvement, op. cit 18.

<sup>20</sup> Pour une analyse compréhensive du processus de recrutement, voir Zgryziewicz Rafal « Daesh Recruitment : How the Group Attracts Supporters. », NATO Strategic

Communications Centre of Excellence. 2016. Loza, Wagdy. 2007. «The Psychology of Extremism and Terrorism: A Middle-Eastern Perspective.» *Agression and violent behavior*. 12(2), 141. Pour l'expérience marocaine, Houdayfa, Hicham. 2017. L'extrémisme religieux : Enquêtes sur le radicalisme au Maroc.



Le phénomène de radicalisation n'est pas seulement individuel, il s'inscrit aussi en dynamique contextuelle de continuité ou de rupture. La question de la désaffiliation, de l'affiliation et de la réaffiliation joue de manière plurielle. Les groupes extrémistes exploitent ces sentiments de marginalisation, notamment auprès des franges de la population les plus désavantagées socio-économiquement. Leurs stratégies sont amplement axées autour de la construction d'un État qui répondrait aux besoins des plus vulnérables (Botha, 2008). Ainsi, les engagements faits de compagnonnages, de partages d'expériences et de quête de savoirs ainsi que de prise d'armes bénéficiaient, dans un premier temps, d'une

relative forme d'immunité du fait de la distance, du caractère exceptionnel et de la relative absence de conséquences légales lors des retours. Progressivement, on assiste à la transformation des camps en structures sociales. Ceci illustre la transfiguration idéologique d'un mouvement qui passe de la propagation de réseaux à celui de construire des sociétés où la famille fonde l'ossature du système de survie organique de ces mouvements.



# L'approche marocaine de l'État de droit dans la lutte contre l'extrémisme : une stratégie intégrée

Les multiples reconfigurations des axes géopolitiques au cœur des enjeux de l'extrémisme violent ont conduit à diverses reconfigurations. Elles sont d'ordre épistémologique et portent sur les sciences religieuses. Elles ciblent la formation d'un leadership religieux permettant d'endiguer à terme les voies de recours aux discours de l'extrême.

Depuis 2001, le gouvernement marocain a adopté un certain nombre de politiques de lutte antiterroriste qui illustre une approche multidimensionnelle et intégrée. Bien qu'il n'existe pas de stratégie nationale de prévention contre l'extrémisme acté au sens propre du terme, le lancement de plusieurs chantiers nationaux, dès le lendemain des attentats de 2003, fait l'objet de plusieurs initiatives interministérielles et partenariales. La poursuite de ces programmes au cours de l'année 2015 a permis de produire et de diffuser de nouveaux outils à la disposition de secteurs d'intervention en vue de faciliter l'exercice de leur corps de métier aux côtés de

leurs partenaires. En ce sens, un plan d'action pluriel a été engagé sur la durée<sup>21</sup>.

Au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, et afin de répondre aux préoccupations de son partenaire américain, le Maroc a déployé une politique de renforcement de sa «gouvernance sécuritaire». Comme le résume Mustapha El Rezrazi (2021), président de l'Observatoire marocain sur l'extrémisme violent, la lutte contre l'extrémisme violent se décline sur trois plans principaux. Sur le premier, cet effort passe par l'éradication des menaces à l'encontre de l'ordre public via l'utilisation du renseignement. La collecte d'information permet à l'État de rétablir l'ordre public. Sur le second plan, l'appareil étatique sécuritaire investit le champ des programmes de déradicalisation et de réhabilitation à travers des campagnes de sensibilisation. Sur le troisième plan, l'approche marocaine mise sur la rééducation de la vulnérabilité des communautés et la propagation des narratifs extrémistes (par le biais d'un contre-discours théologique, d'outils de préventions religieuses en ligne, d'encadrements

---

<sup>21</sup> Présentation du Projet «Appui à la mise en œuvre de la stratégie de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion». Ce projet vise à appuyer la DGAPR dans le cadre de la réforme du système carcéral en mettant l'accent sur la réinsertion

au cœur de la lutte contre la radicalisation au sein des prisons, [https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/MAR/DGA\\_PR%20Prodoc%20signed.pdf](https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/MAR/DGA_PR%20Prodoc%20signed.pdf).



par les prédicateurs et prédicatrices sur le maillage socioreligieux des mosquées, etc.). Décrivant l'approche comme étant un succès au regard de la relative stabilité sécuritaire, Rezrazi explique que ces résultats sont principalement dus au fait que le Royaume a ciblé les ressources idéologiques et financières des groupes extrémistes et «s'est vite confronté à leur discours en produisant un contre-discours tout aussi persuasif» (2021)<sup>22</sup>.

La revitalisation de l'ordre social religieux fait partie d'un effort de réduction de la vulnérabilité de certaines communautés à travers une refonte éclairée du champ religieux et promeut lesdites «valeurs religieuses de tolérance, de modération et de coexistence pacifique». Cette reformation consiste en particulier à la production d'un contre-discours théologique, la création d'outils de préventions religieuses en ligne, et la mise en œuvre d'encadrements par les prédicateurs et prédicatrices sur le maillage socioreligieux des mosquées, etc.).

La singularité du Maroc tient également dans sa structure politique. Le roi, dans son rôle de Commandeur des croyants, Amir al-mu'minin, a opposé une légitimation étatique du discours religieux aux tentatives de consécration du Califat par Daesh<sup>23</sup>. Il s'établit notamment un lien entre pouvoir politique, nationalisme et foi religieuse transcendée par le slogan national : Allah, al Watan, al Malik (Allah, la patrie, le roi). Tozy (2009) souligne que, dès les années 80, la monarchie se positionne en tant que gestionnaire principal du culte que ce soit à travers l'usage du symbole ou dans ses adresses<sup>24</sup>. Sur les mesures constitutionnelles, nous pouvons retrouver l'intégration d'une approche humaniste dans la confrontation des extrémismes idéologiques. En effet, une quarantaine d'articles portant sur les droits de l'Homme se trouvent désormais

explicitement présentés dans la vague de réformes de la Constitution de 2011. De même, et afin d'assurer l'État de droit, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), qui est une institution nationale conforme aux Principes de Paris, a été un acteur clé dans ce paysage où percole la culture des Droits de l'Homme au Maroc. Le CNDH participe indirectement à la prévention contre l'extrémisme violent au travers de la diffusion, sur un maillage dense de structures associatives et de représentations régionales et locales des droits de l'Homme, d'un changement progressif de paradigme de perception collective par les valeurs et de représentation étatique du Maroc post «Années de plomb». Lors d'échanges avec un représentant auprès de la CNDH, il a été mis en avant que l'approche marocaine se base principalement sur la reconnaissance des trajectoires vécues.

---

*Il faut savoir s'adapter avec leur approche de la réalité, leurs expériences et les raisons qui les ont poussées à quitter le pays, ce que l'on veut éviter, c'est qu'à leur retour, ils adoptent la même vision.*

*Notre rôle est de veiller et conseiller sur les institutions de l'État afin de les orienter au mieux.*<sup>25</sup>

---

Les retours des Marocains de zones de conflit passent systématiquement par la case prison et où de nombreux détenus s'inscrivent dans les programmes de réhabilitation et de résilience offerts par la DGAPR. Ces programmes concernent principalement les hommes, car les femmes sont très peu nombreuses au retour et la majeure partie est amnistiée à leur retour<sup>26</sup>.

Enfin, dans sa réinvention démocratique, le Maroc adopte le chemin de la modernisation

---

<sup>22</sup> El Rezrazi, Mustapha, Entretien, 30 mars 2021.

<sup>23</sup> Filali, Abdelkader. (2019). Salafi Jihadism Disengagement and the Monarchy. Exploring the Case of Morocco, Université d'Ottawa.

<sup>24</sup> Tozy, Mohammed (2009). L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation, Revue Internationale de Politique Comparée, 16(1), 63-81.

<sup>25</sup> Entretien, membre CNDH, avril 2021.

<sup>26</sup> À ce jour, l'État marocain privilégie la reconnaissance du statut de victimes pour les femmes et les enfants en zones de tension et la question d'une reconnaissance au premier degré des violences n'est pas encore engagée par le discours officiel.

conservatrice (Bayart, 2014). Sur le plan architectural, l'approche marocaine inclut cinq piliers principaux : le juridique, le socio-économique, le renforcement des droits de l'Homme et de l'État de droit, la coopération internationale et le religieux. Il convient de les aborder selon le cadre théorique employé par Franco-Prev<sup>27</sup>.

## A. Niveau primaire

Le niveau primaire s'articule autour de deux axes principaux de prévention : la restructuration des institutions religieuses et le développement socio-économique des communautés les plus vulnérables.

### 1.1 Restructuration des institutions religieuses

Au premier plan le renforcement du rôle des autorités religieuses constitue un des principaux angles d'intervention des structures de prévention. Les institutions religieuses constituent en effet le socle de la production intellectuelle et de promotion de l'interprétation des textes. Les institutions religieuses sont mandatées du rôle de remparts contre les dérives, radicalismes et autres rhétoriques intégristes.<sup>28</sup> Ce repositionnement dans le domaine religieux a abouti à la création de plusieurs institutions. En avril 2004, le Conseil marocain des ulémas d'Europe, seule instance autorisée à prononcer des fatwas, est créé et la restructuration de Dar El-Hadith El-Hassania est enclenchée.

Parallèlement, le ministère des Affaires religieuses a été restructuré afin de mieux superviser le réseau marocain de plus de 50 000 mosquées officielles. Ainsi se créent quatre institutions de gestion des ressources humaines et scientifiques du champ de la prédication. En particulier, cela concerne : 1) la

Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales des religieux, créée le 23 février 2010 ; 2) l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, Morshidin (conseillers religieux masculins) et Morshidat (conseillères religieuses) créé le 20 mai 2014 ; 3) la Fondation Mohammed VI des oulémas africains créée le 13 juillet 2015 et 4) l'École des sciences islamiques sous la Fondation de la Mosquée Hassan II, réorganisée.<sup>29</sup>

Par ce biais, l'objectif est de permettre à la mosquée de retrouver son rôle dans la société en tant qu'espace d'apprentissage, de mémorisation et de déclamation du Coran. Ainsi, la mosquée en tant qu'espace public se transforme en salle d'étude pour les programmes de lutte contre l'analphabétisme. La restructuration des institutions religieuses a été menée en parallèle à la révision et à la régulation dans le domaine de l'enseignement du religieux à travers Al Taalim Attiq (enseignement authentique), à l'instar de ce que développe la Rabita Mohammadia des oulémas. Cette institution, ouverte en 2006 en tant qu'association d'intérêt général, développe depuis ces dernières années de vastes programmes de recherche, de recherches-actions et de projets entendus comme services à la société, notamment une série de sept cahiers où se déconstruisent les discours de l'extrémisme violent. Elle est également impliquée au sein des milieux pénitentiaires pour des programmes pilotes de PVE (Abadi, 2018).

Au deuxième plan, la restructuration de l'espace religieux se décline par la réforme du rôle des autorités religieuses au niveau local, les sermons du vendredi sont supervisés par le ministère des Habous/Affaires religieuses. À partir de 2008, des centaines d'écoles coraniques sont fermées dans le but de préserver le discours religieux de tout dérapage possible. Ces mesures s'appuient notamment sur l'application du dahir n° 1-03-193 de décembre 2003, fixant les rôles et l'organisation du ministre des « Habous et des affaires islamiques ». À l'article 8, celui-ci précise que l'une des fonctions de la Direction des affaires islamiques

<sup>27</sup> Voir le cadre théorique de la présente étude.

<sup>28</sup> Dahir n°1.03.300 du 22 avril 2004.

<sup>29</sup> Dahir n° 1.16.159 du 14 septembre 2016.

est de «diffuser les concepts authentiques de la religion musulmane et œuvrer à diffuser les préceptes islamiques de tolérance et ses vraies valeurs». <sup>30</sup> À la fermeture des mosquées s'ajoute un processus de correction des interprétations erronées qui a été initié en vue de restreindre le champ d'interprétation des groupes extrémistes et dans le but d'officialiser une lecture pacifiée des textes religieux. Cette initiative a consisté en particulier à purger les textes religieux des idées extrémistes. À cette reconfiguration matérielle s'ajoute la promotion à la participation politique dans le but d'intégrer les discours religieux dans un contexte politique pacifique. Plus le contexte politique et la procédure de développement sont déstabilisés, plus la naissance de mouvements violents est probable.

Parallèlement, l'État a mis en place une formation religieuse permettant de renforcer les capacités des enseignants de religion. Sur le plan de l'éducation dite «moderne», l'État a passé en revue toute la littérature sur l'éducation islamique, avec l'introduction des valeurs de la Oumma marocaine, avec un islam malikite, d'un soufisme de l'école d'al-Junayd et de l'école doctrinale d'al-Ach'ari. En 2016, le Maroc inaugure également un programme d'enseignement islamique lié au renforcement des compétences d'interprétation religieuse au sein de l'Université al Quaraouiyine de Fès.

Dans le cadre de Partenariat de voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc 2018-2021, le Maroc et l'Union européenne s'engagent dans diverses initiatives incluant la formation des personnes représentantes de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme, du Conseil national des droits de l'Homme, de la Présidence du ministère public, du Forum méditerranéen de la jeunesse, de la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat, de la Rabita Mohammadia des oulémas et de la délégation générale à

l'administration pénitentiaire et à la réinsertion. Le Maroc participe au réseau de coopération internationale, à travers l'échange d'informations, le pilotage conjoint de projet de formation et la ratification aux conventions internationales. <sup>31</sup>

Ainsi, l'institutionnel religieux marocain n'est pas en reste et s'affiche au cœur de la première barrière contre l'extrémisme violent par la déconstruction des mécanismes narratifs prônant la violence dans certaines franges politiques et sociales marocaines. Un développement subreptice d'un cadrage, qui orienterait tant les cognitions du religieux que les nouvelles façons de développer des discours et des pratiques d'islam, a été engagé et les autorités religieuses quadrillent ainsi, sous forme de «diocèses de l'islam», l'ensemble du territoire national.

## 1.2 Favorisation du développement socio-économique

La stratégie marocaine s'articule également avec des partenariats interinstitutionnels et intersectoriels. Ces initiatives ciblent le développement humain solidaire par le canal de l'éducation, de l'emploi (incitation à l'entrepreneuriat, facilitation de l'auto-emploi et appui pour la mise en œuvre de PME) et de la formation professionnelle en phase avec le marché de l'emploi.

En 2005, la création de l'Initiative du Développement Humain (INDH) contribue à la prévention par la mise en place de projets de développement socio-économique. Le Roi a décrit cette initiative comme

[...] faisant partie de la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet de société, un modèle bâti sur les principes de la démocratie politique, de l'efficacité

<sup>30</sup> Dahir n° 1-03-193, 2003.

<sup>31</sup> Voir en particulier avec les Pays-Bas du workshop «Combattants terroristes étrangers» (FTF) <sup>31</sup> du GCTF, la «Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités

religieuses dans le monde islamique», tenue en janvier 2016. Site The Global Counterterrorism Forum (GCTF) disponible sur: <https://www.thegctf.org/>.

économique, de la cohésion sociale et du travail, mais aussi sur l'opportunité donnée à chacun de s'épanouir en déployant pleinement leur potentiel et leurs capacités (discours royal, 18 mai 2015).

L'intervention de l'INDH cible le développement humain solidaire par le canal de l'éducation, de l'emploi (incitation à l'entrepreneuriat, facilitation de l'auto-emploi et appui pour la mise en œuvre de PME) et de la formation professionnelle en phase avec le marché de l'emploi.<sup>32</sup> Par son implication dans le volet préventif, l'intervention de l'INDH reconnaît qu'un lien existe entre certaines conditions socio-économiques et la propagation de l'extrémisme violent : une conclusion trop rapide et sans réel fondement vérifiable peut être reprochée à cette analyse. En effet, agissant en tant qu'institution pour contribuer à la réduction des facteurs de vulnérabilité pouvant amener des individus vers l'extrémisme violent, il est difficile de mesurer l'impact de ces mesures et leur capacité à réduire l'influence de la propagande extrémiste. Néanmoins, certaines études mettent en avant les effets long terme du développement de l'entrepreneuriat social contribue à l'amélioration de la situation économique des populations<sup>33</sup>.

Sur un plan programmatique, la mission de l'INDH dans le domaine de la prévention se décline en trois phases. Une première phase s'étend de 2005 à 2010 et est soutenue par un budget de 10 millions de Dirhams. Elle comprend quatre volets :

- 1) la lutte contre la pauvreté à destination de 403 communes ;
- 2) la lutte contre la précarité : identification de 8 catégories prioritaires ;
- 3) la lutte contre l'exclusion en milieu urbain auprès de 264 quartiers et
- 4) la mise en place d'un programme transversal dans les communes non ciblées, selon les critères des autres programmes.

<sup>32</sup> Entretiens, mars 2021.

<sup>33</sup> Abdelbaki, Nouredine; Zammar, Rachid. *International Journal of Innovation and Applied Studies*; Rabat Vol. 28, Iss. 1, (Dec 2019): 261-268.

Une seconde phase a été lancée pour la période 2011-2018 avec un budget de 18 millions de Dirhams. Ce second volet se décline en cinq chantiers et inclut ;

- 1) la lutte contre la pauvreté à destination de 702 communes ;
- 2) la lutte contre la précarité à destination de 10 catégories prioritaires ;
- 3) la lutte contre l'exclusion en milieux urbains auprès de 534 quartiers ;
- 4) la mise en place d'un programme transversal dans les communes non ciblées selon les critères des autres programmes et
- 5) une mise à niveau territoriale concernant 3300 Douars et 22 provinces.

Enfin, une troisième phase agit dans le champ éducatif à travers la mise en œuvre d'un dispositif national de prévention auprès des enfants. Elle inclut la relecture des textes religieux s'accompagne d'une dimension socioculturelle dont l'objectif principal est la reconnaissance de la radicalisation comme un phénomène environnemental. Dans une lettre adressée au Conseil supérieur de l'éducation, le roi a souligné que

[...] le développement du civisme a pour finalité ultime de former un citoyen attaché aux constantes religieuses et patriotiques de son pays, pleinement respectueux des symboles de sa nation et des valeurs civilisationnelles d'ouverture qui sont les siennes, et fermement attaché à son identité, dans toute la diversité des affluents qui l'irriguent. (2007)<sup>34</sup>

Conscient des dysfonctionnements éducatifs structurels et fonctionnels, le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique lance, en 2015, une stratégie afin de réformer le système éducatif pour améliorer la qualité de la formation éducative<sup>35</sup>. C'est en ce sens que l'approche éducative a pour objectif de

<sup>34</sup> Lettre royale adressée au colloque sur « le comportement civique », organisé en 2007 par le Conseil supérieur de l'enseignement.

<sup>35</sup> Voir la Vision 2015-2030 pour une École de l'équité, la qualité et la promotion csefrs.ma

reconstruire un référentiel cognitif qui permet de cerner de façon idoine la problématique sur un moyen long terme. Aïcha Haddou, directrice du Centre de recherche Interfaith & Peacebuilding de la Rabita Mohammedia des Oulémas (Maroc) précise que :

L'approche préventive repose sur un état des lieux de chantiers d'actions et la restitution synthétiquement d'une histoire conceptuelle et de l'évolution de l'expérience humaine contemporaine en faveur d'alternatives non violentes dans les programmes éducatifs. (2021) <sup>36</sup>

Cette prise de conscience vise également à améliorer la formation professionnelle en ciblant les travailleurs qualifiés et les cadres intermédiaires, postes qui devraient offrir de meilleures opportunités d'emploi.

## B. Niveau secondaire

L'approche marocaine d'action au niveau secondaire inclut également des mesures ciblées. Ici, à nouveau, nous retrouvons cette double politique combinant à la fois le sécuritaire à la restructuration du fait religieux.

### 2.1 Rôle des Murshidates – déploiement de femmes dans les mosquées

En 2015, l'inauguration de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, Murchidines et Murchidates a permis d'entreprendre une expansion de l'offre de formation. Le Maroc a pour objectif d'être pivot vis-à-vis de l'Afrique et de l'Europe en matière de transmission du savoir religieux dédié en particulier aux métiers culturels. Cet institut propose un cursus pour la formation des métiers du religieux à l'adresse des candidates et candidats locaux, régionaux et internationaux

ciblant le métier du culte passant par la liturgie ou les prises de parole religieuses.

Cela implique le renouvellement des voix de diffusion d'un islam de tolérance à travers la formation de femmes prêcheuses, les Murshidates. Leur apparition dans le champ de l'orientation religieuse répond à un besoin de reconnaître le rôle des femmes. Jeunes (elles sont pour la plupart âgées de moins de 40 ans) et titulaires d'un diplôme universitaire, les Murshidates poursuivent une formation combinant enseignement de la loi islamique et psychologie sociale. Les Murshidates sont affectées dans différentes mosquées à travers le pays, à la fois en milieux urbains et ruraux. Leurs activités dans les mosquées comprennent des cours structurés abordant des disciplines religieuses spécifiques basées sur l'interprétation maliki-soufi. L'instruction religieuse est souvent complétée par des cours d'alphabétisation. Un autre élément du travail des Murshidates comprend l'éducation des femmes et des jeunes dans une gamme de lieux sociaux. Sur le plan stratégique, leur rôle apporte une dimension genrée à la stratégie marocaine. Elle permet, notamment, de rapprocher l'islam de la tolérance auprès des femmes et enfants dans le cadre des prisons, des hôpitaux, des lieux de travail et des espaces associatifs.

Les Murshidates jouent un rôle prépondérant dans la prévention par leur proximité avec des groupes de femmes souvent isolées. De plus, elles agissent sur le plan pédagogique en utilisant diverses approches communautaires comme les visites dans les écoles, les hôpitaux et les centres de jeunesse dans le but d'échanger constructivement. Cette approche vise également les femmes à travers des campagnes de lutte contre l'analphabétisme et des programmes éducatifs religieux menées dans les mosquées de quartiers.

---

<sup>36</sup> Entretien, avril 2021.



## 2.2 Intervention en milieu carcéral auprès des détenus marocains

Au-delà des mesures sécuritaires développées au lendemain des attentats, les programmes PVE sont déployés au sein des prisons afin de sensibiliser des populations incarcérées non radicalisées. Les détenus ont la possibilité de participer à des programmes de resocialisation et de réinsertion (programmes de formation professionnelle, éducation religieuse et cours d'arabe).

Les mécanismes de prévention aux niveaux primaire et secondaire ne doivent pas seulement être compris comme un principe d'action, mais aussi comme une exigence qui guide l'exercice de leur mission. Selon cette approche, le Maroc considère que la sécurité ne saurait donc être ramenée à la seule dimension punitive, car l'approche préventive comporte également des exigences propres susceptibles de subvertir l'impératif sécuritaire avec l'objectif de respecter l'État de droit à travers la reconnaissance de l'égalité entre tous les citoyens, y compris les détenus.

L'absence de stratégie nationale de prévention contre l'extrémisme acté au sens juridique ne permet toutefois pas d'évaluer les institutions marocaines en termes d'attentes spécifiques. Les institutions impliquées dans la lutte contre l'extrémisme n'ont donc pas d'objectifs ciblés à atteindre. Les mesures mises en œuvre s'appuient souvent sur les impératifs présentés par les partenaires internationaux et les visions stratégiques globales du royaume. L'évaluation de cette stratégie se fait sur la base d'indicateurs, à l'instar des politiques de développement humain qui permettent en effet de mieux identifier les points d'amélioration des efforts déployés. Bien qu'il n'existe pas de moyens institutionnels pour mesurer leurs efficacités, les rapports de programmes font état de résultats probants sur le plan individuel.

## C. Niveau tertiaire

Le cadre institutionnel du niveau tertiaire implique une population plus restreinte et s'attache à adresser des besoins particuliers. Au niveau sécuritaire, l'approche juridique a été de renforcer la démobilisation et la réhabilitation des individus dangereux ou potentiellement impliqués.

### 3.1 Arsenal juridique à l'appui de l'approche préventive et répressive

Au niveau tertiaire, l'approche marocaine semble beaucoup plus axée sur la dimension juridique. En effet, au cours des cinq dernières années, les forces de sécurité marocaines ont régulièrement découvert et arrêté de petits groupes d'individus soupçonnés de planifier des attentats au Maroc, soit par des liens avec l'EI ou l'AQMI. La structure institutionnelle de lutte contre l'extrémisme rejoint l'approche préventive par le biais de la centralisation de l'information au sein de trois institutions :

- Le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ)
- La Direction générale de surveillance territoriale
- Le ministère de la Justice

Pour donner suite aux résolutions 1368 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) sur la lutte contre le terrorisme, le Maroc a ratifié les lois internationales et régionales contre le terrorisme en les harmonisant avec les codes juridiques nationaux. Le 14 octobre 2001, le gouvernement marocain a ratifié la Convention arabe contre le terrorisme créée par la Ligue des États arabes, le 22 avril 1998. Le 13 novembre 2001, le Maroc a ratifié quatre traités internationaux.

Toutefois, c'est après les attentats de 2003 que la stratégie de lutte contre l'extrémisme a trouvé une déclinaison juridique. Ainsi, le Parlement a

approuvé deux des projets de loi axés sur la lutte contre le terrorisme et l'entrée d'étrangers au Maroc<sup>37</sup>. En 2015, la Chambre des députés du Maroc a approuvé le projet de loi 86.14 qui a amendé la loi antiterroriste pour criminaliser l'adhésion à une organisation terroriste. Le projet de loi a également élargi la définition des actes terroristes et étendu la compétence des tribunaux nationaux pour poursuivre les crimes terroristes commis à l'intérieur et à l'extérieur des territoires marocains.

Au lendemain de l'attaque terroriste du 16 mai 2003, à Casablanca, le Parlement marocain vote l'adoption de la loi. Ce cadre juridique facilite l'intégration du Maroc dans la lutte globale contre le terrorisme. Ainsi, le Maroc participe au mouvement d'harmonisation et d'unification des législations à l'échelle internationale. Le législateur marocain définit le terrorisme autour de trois principaux éléments :

- 1) la criminalisation des actes qui entrent dans le cadre des crimes terroristes et les sanctions qui y sont liées ;
- 2) la clarification des règles de procédure applicables aux crimes terroristes et
- 3) le traitement des informations financières, la prévention des mouvements et l'interdiction de transfert de fonds vers des organisations terroristes.

La loi a notamment permis d'étendre la détention de 8 à 12 semaines. Le renforcement des mécanismes juridiques réprime l'apologie des discours de haine. Elle renforce également les contrôles aux frontières et prévoit de lourdes peines allant de cinq à quinze ans de prison et des amendes allant jusqu'à 500 000 dirhams marocains pour toute personne adhérant ou tentant de rejoindre un non-État. La loi 03-03 est ensuite complétée par la loi n° 43-05 du 17 avril 2007 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, qui considère les infractions terroristes

comme actes de blanchiment, et la loi 62-06 du 23 mars 2007 modifiant le code de nationalité qui prévoit la déchéance de la nationalité marocaine des personnes qui l'ont acquise lorsqu'elles sont condamnées pour infraction terroriste, ainsi que la loi n°13-10 promulguée par le Dahir n°1-07-79 du 17 avril 2007 et la loi 86-14 du 20 mai 2015.

Des commentateurs ont soulevé que la définition insérée dans le texte juridique peut entraîner des violations de la liberté d'association, au nom des considérations liées à la nécessité de protéger l'ordre public et la sécurité de l'État. Dans son application, l'arsenal juridique antiterroriste marocain est caractérisé par une répression intensifiée et anticipée. Or, en étendant le champ d'incrimination en matière de lutte contre le terrorisme, la loi 03-03 se veut être un moyen efficace de prévention et de dissuasion.

Sur le plan de la sûreté interne, la centralité du Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), qui a vu le jour en mars 2015, crée un précédent en matière de latitude et de champ d'action sur le territoire marocain. Le BCIJ, qualifié dans le jargon médiatique de «FBI marocain», a permis le déploiement du plan exceptionnel de sécurité «Hadar» (trad. *vigilance*) sur tout le territoire national, mais aussi dans la région du Maghreb et dans la zone sahélienne. La veille et les actions menées par ce bureau aux latitudes d'interventions larges a permis le démantèlement de nombreux réseaux, de filières, voire de loups solitaires supposés dans le paysage marocain. Ce dispositif s'avère efficace dans la mesure où, depuis sa mise en place, le ministère de l'Intérieur marocain annonce régulièrement le démantèlement de cellules terroristes. Là encore, cette politique ne peut faire l'objet d'évaluation précise sur le champ de la prévention. Ceci est probablement dû à l'absence d'actions concertées et de coordination auprès de la société civile, ce qui ne permet pas de faire des recoupements entre les arrestations et la

---

<sup>37</sup> Respectivement, la loi 03-03 relative à la lutte contre le terrorisme promulguée et publiée au Bulletin officiel à la suite du Dahir n° 1-03-140 du 28 mai 2003 et la Loi 02-03.



diminution des risques de vulnérabilités dans certaines localités.

### 3.2 Grâces royales

Depuis 2011, le roi accorde des grâces aux salafistes incarcérés pour des actes terroristes et ayant publiquement renoncé à l'usage de la violence. Ce type de mesures a inclus près de 400 individus impliqués dans les attaques de 2003 dont les proéminents ex-leaders extrémistes, Hassan Kettani, Abou Hafs Rafiki et Omar Haddouchi.

Ce geste, dont la valeur symbolique souligne la nature restauratrice de l'approche marocaine, contribue également à dissoudre la prééminence de l'idéologie salafiste en cooptant ses anciens leaders sans pour autant que ceux-ci ne jouent un rôle prépondérant dans le dispositif de prévention.

L'examen des interactions relationnelles du régime marocain avec les condamnés extrémistes ayant bénéficié de mesures de grâce royale présente une focale sur l'équilibre politique comme enjeu principal de la prévention. Le pardon joue le rôle d'instrument de normalisation et d'inclusion face à une restructuration du religieux axée principalement sur l'exclusion de ce mouvement (voir restructuration du religieux - niveau primaire), un symbole attaché à la figure de commandeur des croyants. À titre d'exemple, le théologien Mohammed El Maghraoui, connu pour avoir été un leader du mouvement conservateur salafiste, n'a pas hésité à inciter publiquement ses disciples à voter lors du référendum sur la nouvelle constitution 2011.

<sup>38</sup> Entretiens intervenant auprès de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, 24 avril 2021.

<sup>39</sup> Kaouthar Oudrhiri, L'administration pénitentiaire veut prévenir l'extrémisme religieux en prison, Telquel, 24 mai

### 3.3 Action dans les prisons auprès des extrémistes détenus

Aujourd'hui, les extrémistes détenus représentent environ 1 % de la population carcérale du Maroc, soit 600 sur 74 000 détenus au total<sup>38</sup>. L'engagement de l'État marocain dans un processus de contrôle du champ religieux a été étendu dans les prisons et répond à la nécessité urgente de faire face à la pénétration des groupes salafistes dans les environnements vulnérables.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, un discours alternatif est proposé pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme. L'objectif visé par le programme consiste à

[...] renforcer l'humanisation des conditions de détention, préparer les détenu(e)s à une meilleure réinsertion sociale et moderniser l'administration pénitentiaire tout en intégrant les principes de droits humains, la dimension genre et la composante de durabilité environnementale.<sup>39</sup>

Retenons, notamment, le programme de « Lutte contre l'extrémisme violent dans les prisons », développé entre la DGAPR, la Rabita Mohammedia des Oulémas et le Global Center on Cooperative Security (GCCS). Ce programme de formation vise de faire face à la réalité de l'extrémisme au sein des prisons marocaines en impliquant les détenus sur un parcours réflexif sur les plans juridique, religieux et psychologique. L'objectif est d'assurer à terme un suivi adapté des personnes incarcérées pour faits de violences en rapport avec l'extrémisme religieux et d'offrir des outils de réinsertion pratiques à ces détenus. En 2013, ces fonctionnaires ont rendu visite à environ 5000 délinquants incarcérés.

2016, accessible à <https://telquel.ma/2016/05/24/dgapr-lance-formation-prevenir-lextremisme-religieux-en-prison-1498623> (dernière visite mai 2021).

Auprès des détenus extrémistes, la DGAPR agit en particulier avec la Rabita (présentée plus haut). Celle-ci est impliquée au sein des milieux pénitentiaires pour des programmes pilotes de PVE comme dans le programme Musālaha avec le DGAPR, lancé en 2017. Cette démarche de prévention et de réconciliation est la plus significative du point de vue novateur et est menée à l'intérieur des prisons du pays. Le projet consiste en une définition progressive d'un programme de réconciliation pour la réinsertion des détenus condamnés pour extrémisme. Le programme Musālaha (réconciliation) permet aux détenus-volontaires condamnés pour terrorisme et extrémismes violents d'engager les textes religieux dans l'objectif de leur réhabilitation.

Le cas des prisons fait écho également aux développements d'un plan socio-économique de réintégration post-carcérale. La DGAPR : programme de « Lutte contre l'extrémisme violent dans les prisons » entre la DGAPR et le GCCS pour la formation à faire face à la réalité de l'extrémisme au sein des prisons marocaines, avec pour objectif d'assurer un suivi adapté et d'offrir des outils de réinsertion aux détenus extrémistes. Les projets reposent, entre autres, sur la formation d'une poignée de détenus pour en faire également des pairs et les voir, après l'acquisition des savoirs et savoir-faire, animer des sessions de formation et de sensibilisation auprès d'autres prisonniers. La démarche repose sur une méthode participative et interactive. Cette initiative cible le développement humain solidaire par le canal de l'éducation, de l'emploi (incitation à l'entrepreneuriat, facilitation de l'auto-emploi et appui pour la mise en œuvre de PME) et de la formation professionnelle en phase avec le marché de l'emploi. Selon le représentant de la BCIJ, les fondements de l'approche adoptée dans la gestion de la catégorie des prisonniers de l'extrémisme et du terrorisme reposent sur le plein respect des droits de l'homme, la motivation et la formation du personnel, la sécurité et la sûreté au

sein des établissements pénitentiaires et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes.

Sur le plan de la gestion, les mécanismes de réintégration s'appuient sur une coopération avec la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et d'autres ministères du gouvernement, comme le ministère de la Formation professionnelle et le soutien de la société civile et des acteurs du secteur privé. Il s'agit, notamment, de mesures de formations destinées au personnel de la santé et de l'ordre et du domaine de la prévention de la torture et des soins de santé. Une série de guides et de codes déontologiques ont été élaborés en collaboration avec le Center for Human Rights Studies. En parallèle, le personnel a été formé dans le domaine du soutien psychologique et social.

Parallèlement, en juillet 2015, la Fondation Mo.hammed VI inaugure un programme d'appui aux microprojets et au travail indépendant. Plus de 300 anciens détenus ont pu bénéficier du programme de 5 millions de dirhams<sup>40</sup>.

Les détenus extrémistes marocains se voient offrir la possibilité d'étudier en vue d'obtenir des diplômes universitaires ou des certifications professionnelles. De plus, le gouvernement développe des partenariats avec le secteur privé afin de développer la formation et l'emploi des détenus.

Certaines études aujourd'hui disponibles rapportent que l'implication des détenus dans ce processus de déradicalisation au sein des milieux pénitentiaires est un moyen efficace de diffuser des messages alternatifs au discours extrémiste<sup>41</sup>.

En formant les détenus, on joue un double rôle. D'une part, cela permet de faciliter leur réinsertion dans la société en les responsabilisant, mais aussi à être mieux à même de contrecarrer les fausses vérités propagées par les groupes extrémistes le plus tôt possible.<sup>42</sup>

<sup>40</sup> Libération, Un programme de réinsertion au bénéfice des ex-détenus de la prison Boulmharez, Libé, 31 décembre 2013, [https://www.libe.ma/Un-programme-de-reinsertion-au-benefice-des-ex-detenus-de-la-prison-Boulmharez\\_a45396.html](https://www.libe.ma/Un-programme-de-reinsertion-au-benefice-des-ex-detenus-de-la-prison-Boulmharez_a45396.html).

<sup>41</sup> « Prisons : le programme "Mossalaha" au profit des condamnés pour terrorisme expliqué par la DGAPR », Le360 (avec MAP), 24 août 2017.

<sup>42</sup> Entretien, intervenant auprès de la DGAPR, 8 mars 2020.

# Utilisation des médias et réseaux en ligne

La popularité des réseaux sociaux a ouvert un nouveau terrain de recrutement et propagande sous couvert d'anonymat. L'ex-porte-parole du gouvernement, Mustapha Khalfi, a annoncé que la majeure partie (80 %) des recrutements de Marocains pour le front syrien se passait sur les réseaux sociaux et, notamment, par l'interface de Facebook et de Twitter. En 2017, près de 377 comptes marocains Facebook et Twitter liés à Daesh ont été bloqués.

En 2004, il y a le lancement des chaînes publiques (Radio et TV Mohammed VI du Saint Coran) nommées Assadissa pour moderniser, vulgariser et canaliser l'islam de juste milieu, à travers des émissions reflétant les orientations du Maroc dans le domaine religieux.

Au titre des initiatives récentes, on peut citer la Rabita Mohammadia des Oulémas, avec le soutien de l'Ambassade du Japon au Maroc, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de développer la

résilience des jeunes Marocains face aux discours de haine.<sup>43</sup> Ce projet s'articule autour de quatre objectifs principaux :

- Mener un diagnostic des risques liés aux contenus de radicalisation en ligne ciblant les jeunes.
- Soutenir les parties prenantes nationales dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les médias pour prévenir l'extrémisme violent et les discours de haine.
- Sensibiliser les jeunes Marocains à travers les réseaux sociaux pour promouvoir un discours alternatif.
- Promouvoir la coopération et le partage d'expériences dans la prévention de l'extrémisme violent en ligne.

---

<sup>43</sup> Voir le [Projet de lutte contre la radicalisation en ligne des jeunes au Maroc](#), 19 novembre 2020, (dernier accès, mars 2021).

# Programmes hors-dispositif étatique

Malgré ses forces, la stratégie marocaine reste institutionnelle et s'appuie largement sur les institutions étatiques. Sans pour autant être complètement absente, la société civile reste en marge de la stratégie nationale de prévention.

## A. Investissement limité de la société civile à travers la collaboration internationale

En effet, interrogé sur les raisons de cet isolement, un agent rattaché au ministère de la Justice explique que «le sujet reste beaucoup trop sensible, la société civile manque d'unification et n'a pas les informations nécessaires pour agir efficacement, il y a trop de risques»<sup>44</sup>. Sans toutefois exclure complètement la contribution de la société civile, quelques initiatives peuvent être retenues :

- «Radicalisme, non merci» (AREF). Ce projet, cofinancé par l'Union européenne, vise à renforcer la capacitation des acteurs qui agissent dans les champs éducatif et social de la jeunesse (15-29 ans), en s'appuyant sur les nouvelles technologies,

sur une série d'activités culturelles (musique, dessin, théâtre et lecture) et éducatives ainsi que sur le développement personnel pour y parvenir.

- Entre 2016 et 2018, diverses organisations internationales localisées au Maroc ont travaillé avec les institutions marocaines sur le développement d'une contre-stratégie d'action basée sur une combinaison d'approches pragmatiques qui consiste à la Transformation de l'extrémisme violent (TVE). Cette approche reconnaît que, s'il existe un extrémisme violent, les raisons et les facteurs de motivation qui poussent un individu à être attiré par des mouvements extrémistes violents peuvent être transformés vers un autre type d'engagement. Sa nature est donc très différente de l'approche de lutte contre l'extrémisme violent (voir en particulier SFCG).

Au niveau local, les initiatives demeurent ponctuelles et ont un impact social limité. On peut, notamment, citer le travail mené par l'Association initiative (Moubadara) sur l'accompagnement social des jeunes dans la région. L'Association marocaine d'appui à la promotion de la petite entreprise (AMAPPE), basée à Rabat, agit pour la réinsertion des petites et moyennes entreprises

<sup>44</sup> Entretien, avril 2021.

(PME) et le développement d'emplois en fonction des besoins du marché. L'AMAPPE se donne pour vocation de faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes et aux femmes au sein des entreprises, à partir d'un rôle de médiateur qui vise, notamment, à faciliter l'intégration des salariés. À son tour, l'Association Chifae pour le développement et la formation appuie la scolarité des enfants et l'insertion des personnes sur le marché de l'emploi. Dans ses prérogatives principales, la structure a le champ de l'éducation, de la formation et de l'orientation professionnelle et le développement communautaire. Enfin, dans le Nord du Maroc, l'Association Ibn Batouta à Tanger organise des rencontres avec un ancien extrémiste incarcéré à deux reprises en huit ans. Ces rencontres ont pour objectif de partager les dérives de l'extrémisme violent et d'engager l'audience sur un débat sur la réinsertion et la résilience.

L'investissement du Maroc dans la collaboration internationale pèse assez fort dans la balance des actions de politique de coopération. Son intervention dans le champ de la prévention contribue à la mise en place de diverses plateformes d'échange, voire de pilotage d'approches nouvelles et l'unification des pratiques. On peut, notamment, citer la « Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde islamique », tenue en janvier 2016. Par exemple, le projet renforce la résilience dans la région MENA, qui cible la Tunisie, le Maroc et le Liban, et se concentre spécifiquement sur les communautés affectées par un taux élevé de départs vers la Syrie.

Sur la base du lien réciproque entre le développement et la sécurité, les financements et activités de P-LEV sont désormais éligibles à l'Aide publique (APD), avec une attention particulière à accorder au rôle des femmes, des jeunes, de la société civile et des parties prenantes locales, y compris les actrices et acteurs religieux et confessionnels ainsi que les chefs de

communautés. L'UE soutient également le Projet pilote pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents dans la région Maghreb-Sahel, exécuté par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et axé sur la société civile et s'étendant de 2015 à 2021.<sup>45</sup>

## B. Insertion des dispositifs dans une dynamique régionale ?

Le Maroc participe aux initiatives de collaboration euro-méditerranéennes mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (2016).

Cette Stratégie inclut le renforcement de la coopération entre les services de sécurité d'Europe et d'Afrique du Nord, l'envoi d'imams à Rabat, l'octroi de bourses et d'un cadre d'enseignement et de vie étudiante privilégiée et l'adaptation d'un programme d'enseignement reflétant une volonté d'alternative aux dérives de voix et voies d'islam, où s'illustre une sorte de positionnement stratégique promouvant un « modèle religieux » et où la manifestation d'un outil des politiques publiques se déploie.

La mise en place d'un « Consortium recherche dans le domaine pénitentiaire » est également établie par le Délégué de la DGAPR. Il s'agit d'un projet de jumelage institutionnel avec l'Union européenne nommé « renforcement des capacités institutionnelles de la DGAPR ». Dans ce projet, il est notamment question de mettre sur pied une collaboration soutenue entre la DGAPR et les établissements d'enseignements supérieurs marocains par la mise en œuvre d'un partenariat-recherche mobilisant les académiques engagés

---

45 Projet pilote pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents dans la région du Sahel Maghreb,

<https://www.euneighbours.eu/fr/south/eu-in-action/projects/projet-pilote-pour-la-lutte-contre-la-radicalisation-et-lextremisme>.

sur les thématiques de prévention de la récidive et de réinsertion. Dans le cadre du projet PriMed, les universités marocaines (Université internationale de Rabat, Université Mohammed V, Université Hassan II, Université Sultane My Slimane) et leurs homologues italiens des universités du Piémont oriental et de Padoue ont lancé un programme de formation à l'adresse des fonctionnaires d'établissement pénitentiaire marocains et italiens.

Le PriMED est articulé autour de trois axes principaux : 1) la coopération scientifique dans le cadre d'un consortium d'universités ; 2) la formation d'acteurs privés et publics ainsi que 3) la formation du personnel religieux en vue d'une meilleure intégration de leurs fonctions et services dans le système juridique italien et marocain. Le public cible du programme concerne encore plus spécifiquement les profils généralement impliqués dans les politiques d'intégration ainsi que dans la prévention et la lutte contre la radicalisation violente fondée sur la religion : autorités locales, préfectures, administrations pénitentiaires, écoles, structures de santé et d'aide sociale, acteurs économiques, y compris les ONG et les associations. Il est question notamment pour eux de bénéficier de l'expertise académique dans l'aide à la décision, comme démarche d'ouverture et de transparence aux chercheuses et chercheurs et comme complément aux actions de formation des cadres et de la formation continue à l'adresse des personnes détenues. Cette initiative profite d'un contexte favorable d'ouverture des prisons au monde universitaire et traduit, d'une certaine manière, la politique volontariste de modernisation de la DGAPR et d'une logique plus large de normalisation de partenariats entre universités et institutions publiques.

Le Maroc collabore également avec les pays de la région du Sahel. Cette collaboration fait résonner un discours qui se veut aussi alternatif que pluriséculaire dans un contexte africain en

mouvement continu. Il s'y imbrique une connaissance religieuse et un savoir-faire exportable, une démarche de modélisation d'une expérience d'islam « fiable et viable » et la manifestation d'un leadership religieux conséquent sur l'échiquier international et à la géographie religieuse tiraillée par la défiance de l'autorité.

Enfin, le 6 octobre 2020, le Maroc et l'ONU ont signé un accord pour l'établissement du Bureau programme pour la lutte contre le terrorisme et la Formation en Afrique de l'UNOCT (United Nations Office of Counter-Terrorism), au Maroc. À ce jour, le rôle du Bureau demeure peu connu, néanmoins, l'objectif mis en avant est de renforcer la coopération interétatique en matière de formation dans le domaine de la prévention ainsi que la détection et la poursuite d'activités terroristes.<sup>46</sup>

## C. Enjeux et défis particuliers

Les enjeux et contraintes de la stratégie marocaine reposent sur les modalités d'inclusion de la démarche institutionnelle. Les personnes observatrices déplorent, notamment, l'absence d'un espace de dialogue entre les actrices et acteurs institutionnels et ces mêmes personnes du côté de la société civile.

S'agissant de l'impact des initiatives mises en œuvre, celui-ci reste difficilement mesurable en l'absence de données publiquement accessibles. À ce jour, aucune évaluation du programme Musālaha ou des programmes de réinsertion n'a été présentée. Toutefois, dans le cadre de projets de coopération internationale, les évaluations finales de projet informent sur quelques résultats obtenus.

---

<sup>46</sup> Yassine Saih (2020), *Terrorisme : L'accord Maroc-ONU renforcera les capacités de lutte des pays africains*, Hespress, 20 décembre, accès fr.hespress.com.



Ainsi, l'organisation Search for Common Ground a évalué l'efficacité d'une approche multisectorielle dans le cadre de l'évaluation finale au Programme de développement de discours alternatifs à la violence auprès des jeunes en partenariat avec la Rabita Mohammedia (Projet Connect for humanity, 2017). Son étude met en avant qu'une approche axée sur l'individu permet efficacement d'adapter les mécanismes de renforcement de capacité sur le court terme, mais cela ne garantit pas pour autant un impact sur le long terme et l'assurance que les bénéficiaires développent des capacités de résilience.

Les projets les plus efficaces répondent généralement à des besoins exprimés par les populations ciblées<sup>47</sup>. Or, dans le cadre de la prévention, il devient difficile d'identifier ces besoins sans être confronté à des facteurs structurels qui s'étendent au-delà de la question des discours extrémistes. La mise en œuvre de programmes de formation, nécessaire pour l'intégration de nouvelles pratiques, ne peut être suffisante pour initier un processus de transformation préemptive.



---

<sup>47</sup> Entretien, mars 2021, Fondation Mohammed VI.



# Conclusion ouverte : axes de réflexions

La présente étude nous a permis de comprendre quelques imbrications fondamentales entre les trois réalités : l'extrémisme violent, les approches de prévention et de résilience dans l'environnement politico-religieux marocain ainsi que les particularités de trajectoire au Maroc. D'une manière générale, il convient de conclure que l'accompagnement idoine des trajectoires des détenus doit nécessairement tenir compte des logiques de basculement en amont de la détention et, en aval, sur ce que peut possiblement offrir la société dans le processus de réinsertion.

Bien que l'unification et la consolidation des programmes de prévention demeurent récentes, il est néanmoins possible d'observer que le déploiement de diverses initiatives de prévention ou de lutte contre le radicalisme répond surtout à la nécessité urgente d'agir. À notre analyse, il faut ajouter les effets du temps comme facteur d'analyse nécessaire pour l'intégration et l'appropriation des approches de prévention dans le tissu social. Ainsi, la durée socio-anthropologique nécessaire aux sorties de la violence et aux fabriques de contextes de paix doit donc prendre le pas sur les hyperactualités.

L'exploration de la question de la prévention contre l'extrémisme violent, à partir du paradigme de l'offre, nous a permis de comprendre, in fine, les zones où se concentrent les efforts des politiques

publiques sur le phénomène de l'extrémisme violent religieux.

Nous avons proposé d'illustrer aussi, au travers des croisements de ressources et des terrains, que l'extrémisme violent religieux relève d'un processus historique, transversal et dynamique et qui s'articule autour de sphères de pouvoir et d'assignations à fonction. Bien que des zones d'ombres subsistent, la stratégie marocaine démontre des efforts de mobilisation du tissu social dans une dynamique de restauration en marge du continuum de la violence et de l'instrumentalisation du discours religieux. C'est une approche qui se veut réaliste, bien que largement concentrée sur l'institutionnel.

## **Piste 1 : Stratégie marocaine : entre ostracisation assumée et encouragement d'une voie consensuelle**

L'étude de la stratégie nationale marocaine met en avant une synergie entre différents axes sécuritaires (contre-terrorisme, lutte contre l'extrémisme [CT, CVE], prévention de l'extrémisme violent [PVE]). Dans leur discours politique, les représentants marocains sont prudents et ne font pas de références explicites à l'existence d'une relation causale entre le radicalisme islamique et le terrorisme. Toutefois, il apparaît que l'approche marocaine s'ancre dans les valeurs islamiques tout

en suivant la voie de la modernisation. De plus, les actions concrètes du gouvernement montrent que la question de la radicalisation et l'identification de ses acteurs principaux est prise au sérieux. Ainsi, le cas marocain souligne l'importance d'insérer une politique de lutte contre la violence dans un langage pouvant être reconnu et accepté par les communautés les plus exposées aux manifestations et détournements extrémistes. Loin de renier la dimension religieuse, le Maroc a opté pour la refonte institutionnelle de son cadre de référence du religieux.

## **Piste 2 : Intervention simultanée de divers acteurs**

L'analyse de l'intervention institutionnelle permet de réviser les effets de l'extrémisme violent sur la société marocaine dans sa globalité. En effet, il convient d'observer qu'au-delà des systèmes de fonctionnement propres aux organisations internationales, la prévention par la «réconciliation» permet d'intégrer les mesures préventives dans un processus historico-social. Les approches multi-institutionnelle et multidimensionnelle visent ainsi à réduire progressivement les facteurs de radicalisation en tenant compte des paramètres socio-économiques pouvant mener à leur propagation et à l'assèchement du discours radical en consacrant un discours officiel clarifiant les ambiguïtés sémantiques, autant de traits qui rendent plus délicats à penser les processus concrets de sortie de la violence.

## **Piste 3 : Promotion d'une approche restauratrice à l'échelle individuelle**

L'analyse de l'approche marocaine sous l'angle des trois niveaux de prévention permet de mettre en avant une stratégie combinant perspective sécuritaire et sortie par la réinsertion. En effet, il semble que l'État marocain prône pour une approche restauratrice axée sur la réinsertion et la transformation individuelle. L'analyse historique de la stratégie marocaine souligne une évolution

contrastée, mais à nuances de gris. En effet, le lendemain des attaques de Casablanca appelait pour le contrôle de l'entrée sur la scène politique de partis politiques religieux. Dans le cas d'al Adl wal Ihsan (Justice et charité), allant même jusqu'à affecter leur statut politique et les accabler dans la propagation du discours terroriste (Bartolucci, 2010, p. 124). Or, passé l'imminence de la menace terroriste du début des années 2000, le discours officiel se tourne désormais sur la mise en œuvre d'une structure de réinsertion capable d'instituer une transformation à l'échelle individuelle.

## **Piste 4 : Rôle de la société civile à clarifier**

L'exploration de la stratégie marocaine entreprise dans cette étude distingue la société civile par son absence dans le champ de la prévention. En effet, l'architecture institutionnelle décrite ne se compose pas avec la société civile, celle-ci reste impliquée de manière sporadique. Cela peut, en partie, s'expliquer par ses défauts structurels et fonctionnels. L'attitude des officiels Marocains, rapportée lors des entretiens collectés, penche en effet vers une position de défiance à l'encontre du milieu associatif. En effet, encore faiblement institutionnalisé, les associations marocaines fonctionnent principalement à travers le volontariat ou sur une base militante et l'entreprise de dons. Dès lors, impliquer la société civile dans un dossier aussi sensible que l'extrémisme violent demeure un impraticable.

Néanmoins, il semble que le «futur» de la prévention se tourne vers la mise en œuvre de structures et de voies qui permettront aux acteurs associatifs de trouver un rôle d'appui principalement au niveau primaire.

## Piste 5 : Intégration de l'analyse de l'efficacité des programmes de lutte contre l'extrémisme dans un continuum spatio-temporel

Les recherches menées sur le cas marocain portent souvent leur regard sur l'extrémisme violent en tant qu'objet distant qui s'impose rarement comme thématique de proximité. D'un point de vue épistémologique, l'approche d'intervention par projet et l'intervention d'actrices et d'acteurs externes ne permettent pas d'intégrer ces initiatives dans un « espace historique où la violence circule » et où les récits illustrent des prolongements de parcours plutôt que des transformations par « générations spontanées ». Force est de constater que, dans le domaine de l'extrémisme, de nombreuses initiatives sont souvent limitées aux cartographies traçant les évolutions des radicalismes violents, aux typologies des expressions multiformes de la violence appuyée sur un caractère religieux, aux indicateurs visuels ou comportementaux des radicalismes, aux

référentiels statistiques des départs et au retour des personnes dites radicalisées, voire aux urgences sécuritaires immédiates en vue de préserver les risques d'attentats. Cela est particulièrement présent dans les tentatives relatives à l'évaluation de la dimension genrée ou des campagnes de sensibilisation, qui manque sensiblement de données accessibles. Cette approche par le diagnostic doit gagner en profondeur en induisant les comportements de bascule et doit aussi passer par la sortie des approches exclusivement sécuritaires et morales. La posture consiste en une sortie de « cas d'étude » vers des approches participatives, inclusives, qui prennent au sérieux les narrations et les processus de basculements ainsi que les aspirations, espoirs, mythologies ou drames que cela induit sur les logiques féminines.



# Bibliographie

- Abadi, Ahmed (2018), La déconstruction du concept de djihad, Série islam et contexte contemporain (arabe), *Les cahiers de démantèlement du discours extrémiste*, Rabita Mohammadia des Oulémas, Rabita mohammadia des oulémas, n°3.
- Abdelbaki, Noureddine ; Zammar, Rachid. International Journal of Innovation and Applied Studies; Rabat Vol. 28, Iss. 1, (Dec 2019) : 261-268.
- Al Mahjoub, El Hiba (2020), Le rôle de l'approche des droits de l'homme dans la lutte contre l'extrémisme violent, *In : Friedrich Ebert Stiftung, Centre d'études en droits humains et démocratie. L'extrémisme violent au Maroc : Bilan et défis*, 25-40.
- Bartolucci, Valentina (2010), Analysing Elite Discourse on Terrorism and Its Implications: The Case of Morocco, *Critical Studies on Terrorism*, 3(1), 119-135.
- Bayart, Jean-François (2014), Retour sur les Printemps arabes, *Politique africaine*, 133(1), 153-175.
- Botha Anelli (2008), Terrorism in the Maghreb: The Transnationalization of Domestic Terrorism. Pretoria: Iss.
- Bouzar, Dounia (2016), *La vie après Daesh*, Paris, Les Éditions de l'Atelier.
- Bouzar, Dounia (2020), Quelles spécificités dans l'engagement djihadistes féminin, *Afrique(s) en mouvement*, n°2, avril, 43-50.
- Dassetto, Felice (2011), *L'iris et le croissant. Bruxelles et l'islam au défi de la co-inclusion*, Presses Universitaires de Louvain.
- Daguzan, Jean-François (2017), *L'État islamique (DAESH) une menace militaire relative pour une menace politique majeure*, Maghreb - Machrek, vol. 233-234, no 3, 19-37.
- Elmandjra, Mehdi (1992), Première guerre civilisationnelle, Sindbad.
- Ennaji, Moha (2016), Recruitment of Foreign Male and Female Fighters to Jihad: Morocco's Multifaceted Counter-Terror Strategy, *International Review of Sociology*, 26(3), 546-557.
- Gauchet, Marcel (2002), *Les deux sources du processus d'individualisation*, Le Débat, 2(119).
- Joffé, E.G.H. (E. George H.) (2012), *Islamist Radicalisation in North Africa: Politics and Process*. Routledge. <https://www.routledge.com/Islamist-Radicalisation-in-North-Africa-Politics-and-Process/Joffe/p/book/9780415588065> (June 14<sup>th</sup>, 2018).
- Khosrokhavar, Farhad (2018), *Le nouveau Jihad en Occident*, Paris, éd. Robert Lafont.
- Khosrokhavar, Farhad (2011), *Jihadist Ideology: The Anthropological Perspective*. Aarhus: Centre for studies in Islamism and Radicalisation.
- Loza, Wagdy. 2007. "The Psychology of Extremism and Terrorism: A Middle-Eastern Perspective." *Agression and violent behavior*. 12(2).
- Masbah, Mohammed (2015), *Moroccan Foreign Fighters: Evolution of a Phenomenon, Promotive Factors, and the Limits of Hardline Policies*. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-454908>.
- Rezrazi, Mustapha (2017), *Returning Foreign Terrorist Fighters: Combating Threats and Managing Resilience*, UN C.T.E.D., New York, 16 novembre.

- Rezrazi, Mustapha (2014), *The psychological Dynamism of Jihadist Suicide bombers*. Doctoral Thesis in Clinical Psychology, Laboratoire de psychologie clinique pathologique, FLSH, University Mohammed V., Rabat.
- Renard, Thomas and Egmont (2019), *Returnees in the Maghreb: Comparing Policies on Returning Foreign Terrorist Fighters in Egypt, Morocco and Tunisia*, Royal Institute for International Relations.
- Tozy, Mohammed (2009). L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 16(1).
- Zgryziewicz Rafal "Daesh Recruitment: How the Group Attracts Supporters.", NATO Strategic Communications Centre of Excellence. 2016.

### SOURCES MÉDIATIQUES

- Agence France Presse, Démantèlement à Marrakech d'une cellule terroriste planifiant des « attaques à l'explosif », *Telquel*, 25/06/2019.
- Agence France Presse, Démantèlement d'une cellule « préparant des attentats » à Errachidia et Tinghir, *Tel Quel*, 03/06/2019.
- Agence France Presse, Morocco : 9 Imprisoned For Casablanca Blasts Escape, *New York Times*, 8/04/2008.
- Agence France Presse, Nigeria : de nombreuses filles de Chibok seraient mortes en captivité, *Le Point*, 17/04/2018.
- Agence France Presse, Marrakech : Aqmi nie toute implication, *Le Figaro*, 7 mai 2011. Cf. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/05/07/97001-20110507FILWWW00461-marrakech-aqmi-nie-toute-implication.php>.
- Agence marocaine de presse, Maroc : L'approche genre en matière de lutte contre le terrorisme, une exception dans le monde arabe, 2017.
- Agences, Une coalition internationale contre l'État islamique, *Le Temps*, 2014. *the Islamic Maghreb in general and Tunisia in Particular*, *jihadology.net*, 17/03/2013.
- Al-Azi Ghassan, Liban. En état de « syrianisation » avancée, *Tel Quel*, 29/05/2012.
- Al Sharqiya al Harch, La Mohammadia Scholars Association lance une nouvelle série de cahiers pour démanteler le discours extrémiste (arabe), *Tel Quel*, 28/12/2018.
- التطرف خطاب لتفكيك جديدة دفاتر سلسلة تطلق للعلماء المحمدية الرابطة
- Atmani Mehdi, Au cœur de la cyberguerre entre Anonymous et djihadistes, *Le Temps*, 12/01/2015.
- Auteur anonyme, 80% of Moroccan youth recruited through social media, *Morocco World News*, 26 May 2017. Cf. [www.moroccoworldnews.com/2017/05/217773/80-of-moroccan-youth-in-isis-recruited-through-social-media-minister/](http://www.moroccoworldnews.com/2017/05/217773/80-of-moroccan-youth-in-isis-recruited-through-social-media-minister/).
- Auteur Anonyme, À Lunel, fabrique de djihadistes français. *Le Temps*, 25/01/2015.
- Auteur Anonyme, Démantèlement d'une cellule terroriste composée de cinq membres à Tétouan, *Telquel*, 18/06/2019.
- El Barakah, Tarik (2014), Report: Why Do Moroccans Join The Islamic State?, *Morocco World News*, 27 novembre 2014, <https://www.moroccoworldnews.com/2014/11/145284/report-why-do-moroccans-join-the-islamic-state> (dernier accès, avril 2021).
- Stitou Imad et Guguen, Christophe (2015), Enquête. Quelles Menaces sur le Maroc, *Le Desk*, 22 novembre, <https://www.courrierinternational.com/article/enquete-au-maroc-la-menace-de-letat-islamique> (dernier accès, avril 2021).